



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 13 janvier 2012

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **RN164 - Mise à 2x2 voies de la déviation de Châteauneuf-du-Faou Lancement d'une concertation publique**

L'État envisage de poursuivre la mise à 2x2 voies de la RN164 dans le secteur de Châteauneuf-du-Faou. Le projet, qui concerne une section de 12,9 km de longueur, s'inscrit dans l'aménagement global à 2x2 voies de l'ensemble de l'itinéraire, de Châteaulin à Montauban-de-Bretagne.

Pour la réalisation de ce projet, 60,9 M€ de financements ont été prévus au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2000-2006 et au Programme de Modernisation des Itinéraires (PDMI) 2009-2014, amenés par l'État, la Région Bretagne et le Conseil Général du Finistère.

La DREAL Bretagne a entamé les études préalables à la déclaration d'utilité publique et, après un diagnostic technique et environnemental complet, a étudié différents scénarios d'aménagement. Sur la base de ces études, une concertation publique sur ce projet est organisée **du 16 janvier au 12 février 2012**.

Les objectifs de cette concertation sont :

- > *Inform*er le plus largement possible tous les publics concernés par le projet
- > *Écouter* les avis de la population et de ses représentants
- > *Dialoguer* pour enrichir le projet d'aménagement.

Au terme de la concertation, il s'agira pour l'État de retenir un scénario, qui sera approfondi. Un bilan de la concertation sera établi et rendu public.

#### **Comment s'informer ?**

Il est possible de consulter le dossier de concertation, qui présente les études menées et les scénarios d'aménagement étudiés :

- pendant toute la durée de la concertation, dans les mairies de Landeleau, Châteauneuf-du-Faou, Plonévez-du-Faou et Lennon
- en le téléchargeant sur le site de la DREAL Bretagne <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/>. Le site comprendra également une rubrique questions/réponses.

Chacun est invité à participer à la **réunion publique** qui se tiendra le **lundi 30 janvier 2012 à 18h30**, salle Ar Stérenn, rue des Fontaines à Châteauneuf du Faou.

Les services de la DREAL organiseront également une **permanence**, pour répondre aux questions ou prendre note des demandes, le mercredi 25 janvier 2011 de 14h à 17h, en salle du Conseil de la mairie de Châteauneuf du Faou

#### **Et pour participer ?**

Chacun est invité à faire connaître son opinion ou poser ses questions :

- par courriel à l'adresse suivante [RN164-chateauneuf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:RN164-chateauneuf@developpement-durable.gouv.fr)
- dans les registres d'expression disponibles dans les mairies de Landeleau, Châteauneuf-du-Faou, Plonévez-du-Faou et Lennon pendant la période de concertation

#### **Contact presse :**

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne  
Mission Communication : Corinne Gillet – 02 99 33 42 10